

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Profil des personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée au Canada

Faits saillants de la recherche : Par rapport aux autres groupes de personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée, les personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée ont tendance à être plus jeunes et à se trouver à des stades plus précoces de leur peine. Ces personnes sont également plus susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale et d'avoir un profil quelque peu plus complexe.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les personnes noires sont surreprésentées dans le système canadien de justice pénale (ministère de la Justice, 2022). Des recherches antérieures indiquent que les personnes noires dans le système correctionnel fédéral ont des caractéristiques de profil et des résultats uniques. Par exemple, par rapport aux hommes blancs, les hommes noirs purgeant une peine de ressort fédéral ont tendance à être plus jeunes, à avoir été condamnés à purger des peines plus longues, et à être plus susceptibles d'être affiliés à un groupe menaçant la sécurité et d'avoir une cote de sécurité maximale (Smeth, Farrell, MacDonald et Derkzen, 2024). La présente analyse examine les caractéristiques particulières des personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée¹. Ce travail vise à orienter les priorités organisationnelles concernant la [Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires](#) et la Stratégie relative aux délinquants noirs au Service correctionnel du Canada (SCC).

Ce que nous avons fait

Les informations relatives aux personnes sous responsabilité fédérale en date du 26 octobre 2025 ont été tirées du Système intégré de rapports – Modernisé du SCC. Des données ont également été extraites à des fins de comparaison pour les instantanés de fin d'exercice des quatre exercices précédents. Une analyse a été entreprise pour étudier la représentation des personnes noires au sein de la population correctionnelle fédérale dans son ensemble et parmi la population de personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée, ainsi que pour explorer les caractéristiques du profil des personnes noires incarcérées par rapport aux personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée faisant partie des autres groupes raciaux. Pour une description des mesures d'évaluation, consultez la [Directive du commissaire 705-6](#).

Ce que nous avons constaté

En date du 26 octobre 2025, les personnes noires représentaient 11 % de l'ensemble de la population carcérale fédérale et 12 % de la population de personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée. La représentation des personnes noires a légèrement augmenté au cours des cinq dernières années, et le nombre total de personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée est passé de 389 à 458. La grande majorité de la population de personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée se trouvait dans des établissements fédéraux pour hommes (98 %), et surtout dans la région de l'Ontario (45 %), en particulier à l'Établissement de Collins Bay, à l'Établissement de Beaver Creek et à l'Établissement de Warkworth. Un autre quart de la population (25 %) se trouvait dans la région du Québec, en particulier à l'Établissement de Cowansville et à l'Établissement de Donnacona.

En ce qui concerne les caractéristiques de profil, les personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée ($N = 458$), comparativement aux personnes des autres groupes raciaux purgeant une peine d'une durée indéterminée ($N = 3\,264$) :

- étaient plus jeunes dans l'ensemble (77 % avaient moins de 50 ans, contre 50 %);
- se trouvaient souvent à des stades plus précoces de leur peine (32 % avaient purgé moins de cinq ans, contre 22 %);
- étaient moins susceptibles d'avoir atteint leur date d'admissibilité à la semi-liberté (45 %, contre 59 %);
- avaient plus souvent une cote de sécurité maximale (28 %, contre 18 %, même si la plupart avaient une cote de sécurité moyenne);
- étaient plus susceptibles d'avoir eu un signalement pour meurtre au premier degré (38 %, contre 26 %);
- étaient quelque peu plus susceptibles d'avoir un profil complexe, comme en témoignent un risque statique élevé (94 %, comparativement à 87 %), des besoins dynamiques élevés (77 %, comparativement à 72 %), un faible potentiel de réinsertion sociale (75 %, comparativement à 65 %) et une faible motivation (25 %, comparativement à 19 %).

De l'exercice 2021 à 2022 à l'exercice 2025 à 2026 (à ce jour²), la représentation des personnes noires dans le système correctionnel fédéral a légèrement augmenté, passant de 9 % à 11 % dans l'ensemble de la population carcérale et de 11 % à 12 % parmi les

¹ Ce groupe comprend les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement à perpétuité pour meurtre ainsi que les individus qui purgent une peine d'une durée indéterminée parce qu'ils ont été déclarés délinquants dangereux.

² Au 26 octobre 2025.

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

personnes incarcérées purgeant une peine d'une durée indéterminée, tandis que la représentation dans la collectivité a augmenté de 8 % à 9 % de façon générale et de 4 % à 5 % pour la population de personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée qui se trouvent dans la collectivité. Par rapport à la population carcérale, il y avait moins de personnes noires condamnées à perpétuité sous surveillance fédérale dans la collectivité, c'est-à-dire 112 personnes, ce qui correspond à 5 % de la population de personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée qui se trouvent dans la collectivité. La représentation régionale était similaire à celle de la population des personnes condamnées à perpétuité au sein de la population carcérale, avec 45 % situées dans la région de l'Ontario et 24 %, dans la région du Québec.

Ce que cela signifie

Au sein de la population carcérale fédérale, la population de personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée est quelque peu unique par rapport à d'autres groupes raciaux de personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée. Plus particulièrement, la majorité de la population est âgée de moins de 50 ans, et beaucoup en sont aux premières étapes de la gestion de peines de longue durée, c'est-à-dire l'adaptation et l'intégration à l'environnement de l'établissement, qui précèdent les phases ultérieures de la préparation à la libération et de la réinsertion dans la collectivité (voir : [Directive du commissaire 705-6](#)). Le niveau de sécurité et les profils de risque sont également quelque peu différents pour les personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée, ce qui peut être lié au fait qu'elles sont plus proches du début de leur peine. Dans l'ensemble, les besoins actuels de ce groupe au chapitre de la gestion de peines et de la gestion de cas se distinguent de ceux des autres groupes raciaux au sein de la population de personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée.

Tableau 1. Caractéristiques de la population de personnes purgeant une peine d'une durée indéterminée au sein de la population carcérale fédérale – 26 octobre 2025

Caractéristiques ou mesures	Personnes noires purgeant une peine d'une durée indéterminée (N = 458)	Personnes des autres groupes raciaux purgeant une peine d'une durée indéterminée (N = 3 264)
Âge moyen	41	50
Cote de sécurité		
Maximale	28 %	18 %
Moyenne	57 %	61 %
Minimale	13 %	20 %
Non déterminée	2 %	2 %
Besoins dynamiques élevés	77 %	72 %
Risque statique élevé	94 %	87 %
Faible potentiel de réinsertion sociale	75 %	65 %
Faible motivation	25 %	19 %
Temps passé en détention (nombre moyen d'années)	10,4	15,5
Temps passé en détention (total)		
Moins de 5 ans	32 %	22 %
De 5 à 15 ans	41 %	36 %
Plus de 15 ans	27 %	43 %
Atteinte de la date d'admissibilité à la semi-liberté	45 %	59 %

Remarque : La somme des pourcentages pourrait ne pas être égale à 100 en raison de l'arrondissement des chiffres.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#) si vous avez des questions ou des commentaires. Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Références

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. [La surreprésentation des personnes noires dans le système de justice pénale canadien](#), Ottawa, ministère de la Justice, 2022.

SMETH, A., S. FARRELL MACDONALD et D. DERKZEN. Examen du délai de la réévaluation de la cote de sécurité des délinquants noirs (Rapport de recherche R-479), Ottawa, Service correctionnel du Canada, 2024.

Préparé par : Molly Stewart et Laura McKendy

